

Plan de transition et d'action climatique

Les changements climatiques ont des impacts grandissants sur la santé et la qualité de vie de la population de la ville de Québec. Compte tenu de sa proximité avec les citoyens, l'administration municipale est un acteur clé permettant de catalyser la transition vers des milieux et des habitudes de vie adaptés à cette réalité.

En 2021, la Ville de Québec a adopté la Stratégie de développement durable, de laquelle découle le Plan de transition et d'action climatique 2021-2025 (PTAC). Ce plan d'action est appuyé par des investissements en argent neuf de 100 M\$. Il vise à réduire de 45 % les émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport à 2010 d'ici 2030, tout en mobilisant la population et en réduisant sa vulnérabilité face aux aléas climatiques.

Le PTAC s'inscrit dans la continuité d'autres documents de planification de la Ville arrivés à échéance à la fin de l'année 2020, soit le Plan de réduction des émissions des gaz à effet de serre 2011-2020 ainsi que le Plan d'adaptation aux changements climatiques 2016-2020.

Grands défis collectifs

La décarbonisation

Pour éviter, réduire et compenser les émissions de gaz à effet de serre, la Ville se doit de :

- Prévoir des infrastructures et des incitatifs favorisant la mobilité active;
- Accroître l'attractivité du transport collectif et faciliter l'intermodalité;
- Profiter d'une énergie sobre, efficace et renouvelable pour alimenter les infrastructures et les véhicules;
- Mettre en œuvre des mesures de captation et de la séquestration du carbone atmosphérique.

La résilience

Pour améliorer la capacité des citoyens de la Ville à faire face aux impacts des changements climatiques (vagues de chaleur, inondations, prolifération d'espèces nuisibles), la Ville se doit de :

- Aménager le territoire afin de prévenir et minimiser les risques croissants liés aux aléas climatiques;
- Préserver la ressource en eau et assurer l'accès pour tous à une eau potable de qualité;
- Assurer la vitalité de la biodiversité et l'interconnectivité des écosystèmes naturels;
- Créer des milieux de vie denses, inclusifs et attrayants.

La transition

Pour favoriser l'engagement collectif dans les transformations sociales, économiques et écologiques, favorables à la transition climatique, la Ville se doit de :

- Informer, sensibiliser et mobiliser l'ensemble de la collectivité aux enjeux de développement durable;
- Développer une culture de l'innovation et de l'expérimentation;
- Mettre en œuvre un modèle économique qui équilibre équité, environnement et prospérité;
- Stimuler l'économie circulaire et la consommation responsable.

Grands chantiers

Le PTAC se décline en 20 chantiers prioritaires, cinq chantiers étant associés à chacun des trois défis collectifs en plus de cinq chantiers qualifiés de synergiques puisqu'ils ont un effet significatif sur les trois défis collectifs.

Chantiers synergiques

1. Rues conviviales;
2. Milieux de vie durables;
3. Consolidation urbaine du territoire;
4. Mise en valeur des rivières;
5. Écosystèmes naturels et biodiversité.

Chantiers décarbonisation

6. Le tramway et son réseau;
7. Optimisation du stationnement;
8. Déplacements actifs;
9. Énergie renouvelable et sobriété énergétique des bâtiments;
10. Captation et stockage du carbone.

Chantiers résilience

11. Diagnostic de la résilience;
12. Îlots de fraîcheur urbains;
13. Milieux humides et hydriques;
14. Prévention des inondations et des embâcles;
15. Perméabilisation des sols.

Chantiers transition

16. Mobilisation collective;
17. Forum d'échange sur l'action climatique;
18. Test climat;
19. Achat local;
20. Économie de partage.

Programmes

Plusieurs programmes soutiennent des projets contribuant au développement de milieux de vie dans une perspective de lutte aux changements climatiques. Parmi ceux-ci :

Programmes municipaux

- [Appel de projets – Verdissement de ruelles](#)
- [Appel de projets – Verdissement et déminéralisation](#)
- [Programme de plantation d'arbres d'alignement](#)
- [Appel de projets - Aménagement de jardins partagés](#)
- [Politique d'investissement – Vision entrepreneuriale Québec 2026](#) (pourrait soutenir l'implantation de pratiques écoresponsables au sein d'entreprises)

Programmes gouvernementaux (décontamination de terrains)

- [Programme ClimatSol-Plus](#)
- [Mesure pour la décontamination et la valorisation de terrains stratégiques](#)

Documentation

- [Stratégie de développement durable](#)
- [Plan de transition et d'action climatique 2021-2025](#)

Secteur des quartiers de la Canardière | Besoins et attentes spécifiques

Le développement d'un milieu de vie durable dans une perspective de lutte aux changements climatiques induit notamment d'implanter des aménagements et d'adopter de bonnes pratiques dans les champs d'actions suivants :

- Gestion durable des eaux pluviales (exemple : perméabilisation des sols, installation de noues végétalisées);
- Préservation des milieux naturels et de la biodiversité;
- Verdissement et îlots de chaleur;
- Aménagements visant à favoriser les continuités écologiques;
- Actions de soutien à l'agriculture urbaine;
- Aménagements favorisant la mobilité durable (notamment les transports actifs et collectifs), par l'entremise des pratiques suivantes :
 - Localiser les logements et les activités de manière optimale afin de réduire les distances de parcours;
 - Mettre en place des infrastructures et des aménagements permettant d'assurer la sécurité et le confort des usagers, ainsi que l'efficacité des déplacements;
 - Assurer une bonne desserte en transport en commun;
 - Faciliter l'intermodalité;
 - Soutenir l'électrification des transports (exemple : installation de bornes de recharge publiques).

Par conséquent, la Ville mettra en œuvre des projets concrétisant ces bonnes pratiques dans les quartiers de la Canardière, mais aussi plus largement à l'échelle de la Ville.